

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2014-02-10 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 10<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille quatorze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard  
Mesdames les conseillères : Diane Godin  
Karine St-Arnaud  
Chantale Hamelin  
Joëlle Genois  
Esther Savard  
Anick Leclerc

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

**Rés.2014-02-022**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Information voie de contournement
3. Période de questions
4. Dépôt du bordereau de correspondance
5. Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2014
6. Adoption des comptes à payer
7. Dépôt du rapport budgétaire comparatif au 31 décembre 2013
8. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
9. Dépôt de la liste des contributions électorales
10. Adoption du règlement Code d'éthique et de déontologie des élus
11. Adoption du règlement interdisant la circulation des camions lourds dans certains chemins
12. Nomination de membres au Comité Culture et Embellissement

13. Nomination coordonnateur et adjoints des mesures d'urgence
14. Nomination responsable bibliothèque « Le Signet »
15. Ajout employé patinoire
16. Mandat arpenteur géomètre, lot 3 935 645
17. Mandat forages exploratoires
18. Mandat DAA Stratégies, quai de Portneuf
19. Mandat Mission HGE, sol contaminé
20. Mandat WSP, étude réseau Saint-Louis
21. Mandat WSP, rue Bellevue
22. Achat lumières DEL
23. Tarification location de salle
24. Tarification gymnase
25. Servitude d'empiètement, lot 2 981 718
26. Signature entente, Enviroval
27. Adhésion Chambre de commerce de l'est de Portneuf
28. Campagne financement, Groupe Scouts Portneuf
29. Contribution Chevalier de Colomb
30. Inscription colloque sur la sécurité civile
31. Inscription ateliers verts – Fleurons du Québec
32. Modification à la politique en matière de publicité apparaissant au journal municipal
33. Postes Canada
34. Période de questions sur les sujets traités.
35. Levée de l'assemblée

**Monsieur le maire fait un résumé de l'état actuel du dossier de la voie de contournement.**

#### **Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h40 Fin : 20h09

#### **Dépôt du bordereau de correspondance**

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 10 février 2014. (du 14 janvier au 10 février 2014)

**Rés.2014-02-023**

**Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2014.**

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le procès-verbal du conseil de Ville du 13 janvier 2014 soit accepté tel que présenté.

**Rés.2014-02-024**

**Adoption des comptes à payer.**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 428 222.39 \$.

Liste des comptes à payer	222 092.54 \$
Liste des chèques émis	96 848.24 \$
Liste des chèques manuels	31 206.46 \$
Liste des paiements en ligne	13 441.93 \$
Liste des paiements ACP	213.48 \$
Dépôt salaires	64 419.74 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

---

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

**Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif au 31 décembre 2013**

Un rapport budgétaire comparatif en date du 31 décembre 2013 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 10 février 2014, par la directrice générale et trésorière.

**Dépôt du procès-verbal du Comité Culture Embellissement**

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité culture et embellissement tenue le 6 janvier 2014 est déposé au conseil municipal, le 10 février 2014.

**Dépôt de la liste des contributions électorales**

Madame la trésorière dépose la liste des personnes physiques ayant versé une ou plusieurs contributions électorales dont le total dépasse 100 \$ à l'un ou l'autre des candidats (es) pour l'élection en date du 3 novembre 2013 (Monsieur Jean-Yves Bouchard)

**Rés.2014-02-025**

**Adoption du règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

**Considérant** qu'un avis de motion fut donné par madame la conseillère Esther Savard à la séance du 13 janvier 2014;

**Considérant que** le projet de règlement a été présentée à la séance du 13 janvier 2014;

**Considérant qu'un** avis public a été publié dans le journal municipal édition du mois de janvier 2014;

**Considérant qu'une** copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le règlement « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Portneuf » soit adopté.

**Rés.2014-02-026**

**Adoption du règlement interdisant la circulation des camions sur certains chemins municipaux**

**Attendu qu'une** copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

**QUE** le règlement #151 « Relatif à la circulation des camions, des véhicules lourds sur certains chemins municipaux » soit adopté.

**Rés.2014-02-027**

**Nomination des membres au Comité culture et embellissement**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** madame Diane Godin soit nommée présidente du Comité culture et embellissement.

**QUE** monsieur Michel Racine soit nommé vice-président du Comité culture et embellissement.

**QUE** madame Joëlle Genois soit nommée secrétaire du Comité culture et embellissement.

**QUE** mesdames Karine St-Arnaud, Patricia Leclerc et monsieur Denis Godin soient nommés membres du Comité culture et embellissement.

**Rés.2014-02-028**

**Nomination coordonnateur et adjoints des mesures d'urgence**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** monsieur Éric Savard, directeur du service des incendies soit nommé coordonnateur des mesures d'urgence.

**QUE** messieurs Pierre Lepage et Mario Marcotte, pompiers volontaires soient nommés coordonnateurs adjoints des mesures d'urgence.

**Rés.2014-02-029**

**Nomination responsable bibliothèque « Le Signet »**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** madame Chantale Hamelin soit nommée, en remplacement de madame Denise Vermette à titre de responsable de la bibliothèque municipale « Le Signet » au secteur sud.

**Rés.2014-02-030**

**Ajout employé à la patinoire**

**Considérant que** les résolutions #2013-12-270 et 2014-01-018 ont été adoptées;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal ajoute le nom de monsieur Mathieu Doré-Duguay comme préposé à la patinoire.

**Rés.2014-02-031**

**Mandat arpenteur géomètre, lot 3 935 645**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal mandate monsieur Éric Lortie, arpenteur-géomètre à vérifier s'il y a exploitation d'une carrière sur le lot 3 935 645.

**Rés.2014-02-032**

**Mandat forages exploratoires**

**Considérant** l'avancement dans le dossier de recherche en eau;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QU'**un mandat soit accordé à Forages Boissonneault pour continuer le forage dans les cibles identifiées pour un montant de 24 422.85 \$ taxes incluses.

**QU'**un montant additionnel de 7 804.50 \$ taxes incluses soit accordé à Mission HGE pour les honoraires professionnels pour la supervision des forages exploratoires (secteur Belles-Isle tir 31 et 32).

**QUE** ces dépenses soient affectées à TECQ.

**Rés.2014-02-033**

**Mandat DAA Stratégies, quai de Portneuf**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf mandate DAA Stratégies pour la réalisation d'un concept de développement et d'aménagement du terrain municipal adjacent au quai de Portneuf et plan d'aménagement d'ensemble du secteur pour un montant de 21 450 \$ taxes en sus; conditionnellement à la confirmation d'une aide financière de la part du CLD de Portneuf ou du comité Développement durable.

**Rés.2014-02-034**

**Mandat Mission HGE, sol contaminé**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf accepte l'offre de services professionnels pour l'application de la nouvelle norme comptable sur le passif au titre des sites contaminés, par la firme Mission HGE, au montant de 1 530 \$ taxes en sus.

**Rés.2014-02-035**

**Mandat WSP, étude réseau Saint-Louis**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf accepte l'offre de services professionnels pour la réalisation d'une étude sur la conception et l'installation d'équipement de désinfection et de suivi en continu pour le chlore résiduel, le pH et la température au puits St-Louis no.3, par la firme WSP, au montant de 5 000 \$ taxes en sus

**Rés.2014-02-036**

**Mandat WSP, rue Bellevue**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QU'**un mandat soit accordé à WSP pour la réalisation d'une étude concernant le drainage des eaux de surface de la rue Bellevue, au montant de 2 800 \$ taxes en sus.

**Rés.2014-02-037**

**Achat de luminaires DEL**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal autorise une dépense maximale de 10 000 \$ incluant les taxes et frais divers, tel que prévu au budget, pour l'achat de luminaires au DEL.

**QUE** cette dépense soit affectée au fonds de roulement et sera remboursée sur trois (3) ans :

2015	3 333.34 \$
2016	3 333.33 \$
2017	3 333.33 \$

**Rés.2014-02-038**

**Tarifification location de salle**

Monsieur le maire Nelson Bédard quitte son siège et se retire avec le public pour ce point.

Madame le maire suppléant Chantale Hamelin préside maintenant la séance.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QU'**une nouvelle tarification pour la location de salle soit établie comme suit :

Location de salle : (résident)	80.00 \$ plus les taxes applicables
Location de salle : (non résident)	120.00 \$ plus les taxes applicables
Location pour les cours :	40.00 \$ plus les taxes applicables
Location du système de son :	20.00 \$ plus les taxes applicables

Toute personne qui réserve une salle, 90 jours et plus avant l'évènement doit verser 50% du contrat de location.

Aucun remboursement ne sera fait si annulation moins de 30 jours avant la date de location.

Monsieur Nelson Bédard reprend son siège et la présidence de l'assemblée.

**Rés.2014-02-039**

**Tarifification gymnase**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** la tarification de la salle de conditionnement physique (gymnase) soit modifiée comme suit :

	Résident de Portneuf	Non résident de Portneuf
Carte individuelle	120 \$ plus taxes	180 \$ plus taxes
Carte familiale	160 \$ plus taxes	240 \$ plus taxes

**Rés.2014-02-040**

**Servitude d'empiètement, lot 2 981 718**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** monsieur le maire et madame la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, une servitude d'empiètement ou un droit de superficie, pour la propriété située sur le lot 2 981 718 afin de régulariser la situation actuelle, tel que mentionné à la description technique numéro 14-11633-66-16 en date de janvier 2014 préparée par monsieur Éric Lortie, arpenteur-géomètre.

**QUE** si l'immeuble était détruit par un incendie cette servitude d'empiètement ne tiendrait plus et le propriétaire devrait se conformer à la réglementation en vigueur.

**QUE** les frais de notaire et d'arpentage seront à la charge du propriétaire de l'immeuble.

**Rés.2014-02-041**

**Signature entente, Enviroval**

Madame la conseillère Esther Savard quitte son siège et se retire avec le public pour ce point.

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** monsieur le maire et madame la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, le renouvellement de l'entente relative à l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées entre la Ville de Portneuf et Enviroval inc.

Madame la conseillère Esther Savard reprend son siège.

**Rés.2014-02-042 Adhésion Chambre de commerce de l'Est de Portneuf**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf renouvelle son adhésion à la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf pour l'année 2014, sans forfait, au montant de 190 \$ taxes en sus.

**Rés.2014-02-043 Campagne financement, Groupe Scouts Portneuf**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 500.00 \$ au Groupe Scouts Portneuf.

**Rés.2014-02-044 Contribution Chevaliers de Colomb**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser un support financier au montant de 2 000 \$ aux Chevaliers de Colomb – Conseil 6290 Portneuf inc.

**Rés.2014-02-045 Inscription colloque sur la sécurité civile**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 640 \$ taxes incluses et la participation de deux personnes du service des incendies au colloque de la sécurité civile qui aura lieu les 17, 18 et 19 février 2014 à Québec.

**QUE** les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Rés.2014-02-046 Inscription, ateliers verts – Fleurons du Québec**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 344.92 \$ taxes incluses et la participation de madame la conseillère Diane Godin et monsieur Denis Godin du Comité culture et embellissement à la formation « Les ateliers verts – Fleurons du Québec » qui aura lieu le 20 mars 2014 à Saint-Raymond.

**Rés.2014-02-047 Modification à la politique en matière de publicité apparaissant au journal municipal**

**Attendu que** la politique en matière de publicité apparaissant au journal municipal a été adoptée à la séance du 12 janvier 2009;



**Attendu qu'**une modification a été adoptée à la séance du 13 juin 2011;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le 2<sup>e</sup> paragraphe de l'article 1 est aboli.

**QU'**un 4<sup>e</sup> paragraphe soit ajouté à l'article 3, comme suit :

Il y aura possibilité de faire une publicité occasionnelle en respectant les conditions précitées dans la politique et la demande devra être faite 30 jours avant la date de tombée du mois où ladite publicité devra paraître.

Les coûts seront les suivants, taxes en sus, payables avant la parution :

- |                                |   |                                   |
|--------------------------------|---|-----------------------------------|
| A. Une (1) page (8 ½ X 11)     | = | 350.00 \$, page couleur 500.00 \$ |
| B. Une demis page (8 ½ X 11)   | = | 200.00 \$                         |
| C. Un quart de page (8 ½ X 11) | = | 130.00 \$                         |

**Rés.2014-02-048**

### **Postes Canada**

**Considérant que** le magasinage en ligne est en nette progression depuis quelques années et que ceci implique des livraisons via Postes Canada;

**Considérant que** ces colis peuvent être de grande taille et ne pourront pas être laissés dans les super boîtes ou les boîtes postales situées dans le bureau de poste;

**Considérant que** de nombreux citoyens travaillent à l'extérieur de la ville de Portneuf et n'ont pas accès aux services offerts par les employés du bureau de poste à leur retour du travail;

**Considérant que** la seule période où ils peuvent bénéficier de ces services est le samedi matin;

**Considérant que** le conseil de la ville de Portneuf désire conserver tous les services qui sont présentement offerts à sa population;

**Considérant que** Postes Canada a déjà annoncé des diminutions de services postaux que les citoyens considèrent essentiels et que la Ville craint que ce soit le début d'autres compressions;

**Considérant que** le bureau de poste est très important dans les communautés rurales comme la nôtre;

**Considérant qu'**il est mentionné dans la lettre de Postes Canada que « ces changements potentiels tiendront compte des besoins de nos clients »;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil de la ville de Portneuf demande à Postes Canada de conserver ouvert son bureau de poste, situé au 80 rue de la Rivière, les samedi matins afin de bien desservir tous ces citoyens.

**QU'**une copie de cette résolution soit envoyée aux députés fédéral et provincial, à monsieur Luc Bernier, chef zone à Postes Canada, ainsi qu'à toutes les municipalités de la MRC de Portneuf.

**Période de questions sur les sujets traités**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h35      Fin : 20h57

**Levée de l'assemblée**

Madame la conseillère Anick Leclerc demande la levée de l'assemblée à 20 : 58 hres.

---

Maire

---

Greffière